

Des entreprises durables

Les enjeux

Les nombreuses crises qui ont secoué le monde durant la dernière décennie ont rappelé à quel point il était urgent de prendre en compte l'ensemble des besoins de croissance économique, de justice sociale et de protection de l'environnement. Pour trouver le chemin du développement durable, voici les principaux défis à relever:

- créer des emplois de qualité en quantité suffisante pour plus de 500 millions de nouveaux demandeurs d'emploi qui accéderont au marché du travail durant la prochaine décennie;
- faire en sorte que des centaines de millions de travailleurs pauvres parviennent à sortir de la pauvreté;
- maintenir la cohésion sociale et surmonter les multiples inégalités de chances et de revenu dans les pays individuels et d'un pays à l'autre.
- accélérer la transition vers des économies durables et à faibles émissions de carbone.

Les entreprises, qui sont l'une des principales sources de croissance, de création de richesse, d'emploi et de travail décent tiennent un rôle de premier plan dans la recherche de la durabilité. Les entreprises durables qui créent des emplois décents en quantité suffisante sont productives et compétitives, contribuent à l'inclusion sociale et si elles produisent en respectant l'environnement, concourent très largement à l'extension du développement durable.

Mais les entreprises doivent aussi surmonter de nombreuses difficultés: elles opèrent dans un environnement juridique et réglementaire qui peut tout aussi bien favoriser que freiner leur développement. Les entreprises sont également différentes de par leur catégorie, leur taille et leur champ d'activités. Les petites et moyennes entreprises (PME) assurent environ les deux tiers de l'ensemble de l'emploi des pays industrialisés, et plus encore dans le monde en développement. Elles ont été la principale source de nouveaux emplois durant ces dernières décennies, mais leur productivité est souvent faible, de même que la qualité de leurs emplois. Les coopératives constituent une catégorie importante d'entreprises privées qui emploient près de 100 millions de travailleurs et comptent 800 millions d'adhérents dans le monde. Les entreprises multinationales (EMN) ont par ailleurs joué un rôle décisif dans le dévelop-

pement du commerce mondial et ont contribué à une croissance et à des perspectives économiques sans précédent. Toutefois, la mondialisation a également durci les tensions causées par des disparités de plus en plus fortes. Les entreprises de toutes tailles doivent satisfaire à un double impératif, celui d'être rentables tout en cultivant des pratiques socialement responsables et écologiquement durables, dans un monde de plus en plus globalisé.

La réponse de l'OIT

Toutes les activités de l'OIT pour l'emploi relèvent du mandat que lui ont conféré l'Agenda global pour l'emploi (2003) et la Déclaration de l'OIT sur la justice sociale pour une mondialisation équitable (2008). Afin d'aider les entreprises à développer tout leur potentiel, la Conférence internationale du Travail de 2007 a créé la notion d'entreprise durable. Ces conclusions viennent compléter et relayer des instruments détaillés plus anciens, qui donnent des orientations pour guider l'activité de l'OIT pour les PME, les coopératives et les multinationales.

L'assistance portée par l'OIT aux Etats membres et aux mandants, qui sont invités à concrétiser la notion d'entreprise durable, est guidée par un cadre stratégique pour la création d'emplois décents dans des entreprises durables de toutes tailles et catégories – des micro- et petites entreprises jusqu'aux multinationales, de même que dans les coopératives et les entreprises d'économie sociale.



La stratégie repose sur trois piliers interdépendants qui se renforcent mutuellement:

1^{er} Pilier: la création d'un environnement propice aux entreprises et aux emplois durables aide les Etats membres à évaluer – et si nécessaire adapter – leurs politiques, lois et règlements. L'objectif est d'encourager une forme d'investissement et d'entrepreneuriat qui fait la part des besoins et des intérêts de l'entreprise – c'est-à-dire les salariés et leurs employeurs – entre l'investissement et l'entrepreneuriat, d'une part, et les aspirations de la société au sens large, d'autre part.

2^e Pilier: Le thème de l'entrepreneuriat et le développement des entreprises est centré sur le rôle de l'entrepreneur et la création d'entreprises susceptibles de créer des emplois meilleurs et en plus grand nombre, en particulier chez les femmes et les jeunes. Ce pilier aide les Etats membres et les partenaires sociaux à stimuler l'entrepreneuriat par des outils et programmes de formation en ce domaine, et l'offre de services pour le développement des entreprises, l'accès à l'information, à la technologie et au financement, ainsi que par l'insertion des entreprises dans le développement local et dans les chaînes de valeur ajoutée.

3^e Pilier: Des postes de travail durables et responsables. Ce thème est centré sur les conditions de travail et la qualité du milieu de travail, et inclut: la promotion du dialogue social et des négociations collectives, la mise en valeur des ressources humaines, les mesures d'accroissement de la productivité, une gestion plus efficace de l'énergie et des matériaux, la réduction des atteintes à l'environnement, les salaires et le partage des avantages, ainsi que la responsabilité sociale, la gouvernance d'entreprise et les pratiques commerciales responsables.

Le mandat de l'OIT relatif à la promotion d'entreprises durables s'inscrit dans sa mission générale de promotion du travail décent pour tous. Du point de vue de l'OIT, le développement des entreprises ne consiste pas seulement à stimuler l'entrepreneuriat mais aussi et surtout à créer des emplois décents.



Principaux outils et ressources

Buckley, G; Salazar-Xirinachs, J.-M.; Henriques, M. 2009. *La promotion d'entreprises durables*, (Genève, OIT).

BIT. Les instruments détaillés qui orientent les activités du Bureau incluent notamment:

- 1977. Déclaration de principes tripartite sur les entreprises multinationales et la politique sociale (Déclaration sur les EMN). Cet instrument est régulièrement mis à jour, 4^e édition révisée. (2006).
- 1998. Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail.
- 1998. Recommandation (n° 189) sur la création d'emplois dans les petites et moyennes entreprises, 1998
- 2002. Recommandation (n° 193) sur la promotion des coopératives, 2002.
- 2007. Conclusions concernant la promotion d'entreprises durables, Conférence internationale du Travail.

–. 2010. *Le Programme pour les entreprises durables: Promouvoir la création d'emplois par le développement d'entreprises durables. Cadre stratégique* (Genève).

–. Guide des ressources sur la responsabilité sociale des entreprises
<http://www.ilo.org/public/english/support/lib/resource/subject/csr.htm>

Service d'appui du BIT à l'intention des entreprises sur les normes internationales du travail
<http://www.ilo.org/multi>

Pour les cours de formation sur le développement des entreprises au Centre international de formation de Turin, Italie, voir: <http://www.itcilo.org/en/expertise-services/entreprise-development>



Peter Poschen, Directeur,
Département de la création d'emplois
et du développement de l'entreprise

Nous contacter:
Département de la création
d'emplois et du développement
de l'entreprise
Bureau international du Travail
4, route des Morillons
CH-1211 Genève 22
Tél: +41 22 799 6920
Courriel: empent@ilo.org
www.ilo.org/empent
Secteur de l'emploi